

PROGRESSER et REUSSIR à l'école maternelle



L'aide personnalisée à l'école maternelle



Réseau des personnes ressources maternelle en circonscription
Michèle JOLY, Enseignante Maître Formateur
Cécile LALOUX, inspectrice de l'éducation nationale

2011 – 2012



Sommaire

Introduction

Une aide personnalisée à l'école maternelle, pourquoi et comment

1. Le cadre institutionnel

2. L'identification des élèves concernés

- Les signaux d'alerte
- Un exemple de grille de repérage

3. Les prises en charge

- Le moment de l'aide
- La durée de l'aide
- L'organisation
 - Un exemple d'outil d'aide à l'organisation de l'aide
- Les contenus
- La pédagogie, les matériels et les supports
- Le suivi
 - La fiche élève
 - Un exemple de cahier individuel de suivi
 - Un exemple de fiche de séance

4. Collaborer avec les familles et les impliquer

- La présentation du projet d'aide
- Le suivi de l'aide et l'engagement des parents
 - Un exemple de carnet de suivi
- Le bilan de l'aide

5. La continuité avec le CP

- Une cohérence des actions
- Des organisations innovantes

6. Bibliographie et ressources complémentaires

Introduction

La classe est le lieu fondamental de gestion de la difficulté d'apprentissage. Ce qui s'y joue, durant la journée scolaire et tout au long des vingt-quatre heures de la semaine, entre l'enseignant et les élèves d'une part et entre les élèves d'autre part, se révèle déterminant. Un maître qui sait organiser des situations d'apprentissage, simultanément pour tous et appropriées à chacun dans sa singularité, offrira des occasions d'apprendre bien plus efficaces que tout autre dispositif annexe.

Le concept de **différenciation pédagogique** développé depuis des années demeure plus que jamais d'actualité. Savoir enseigner, c'est savoir faire apprendre et cela suppose d'adapter et d'aménager les conditions d'apprentissage pour garantir qu'elles correspondent aux besoins particuliers de chacun.

Il convient donc pour faire réussir les élèves d'articuler l'action et l'aide en classe et la mise en œuvre de dispositifs complémentaires au sein du cycle et en périphérie du temps scolaire, non pas dans une simple juxtaposition mais au contraire dans une étroite articulation et avec le souci d'une constante régulation.

. Une aide personnalisée à l'école maternelle : pourquoi ?

Des enjeux majeurs pour l'école maternelle s'ouvrent dans la perspective des deux grands objectifs de l'école primaire :

- réduire l'échec scolaire,
- réduire le poids des déterminismes sociaux.

La prévention des difficultés scolaires est une responsabilité de l'école maternelle depuis toujours, rappelée dans les programmes 2008. L'école maternelle a donc :

- **un rôle préparatoire**, mais « préparer » ne signifie pas anticiper. Ce sont donc les contenus des programmes de l'école maternelle avec la pédagogie qui lui est propre qui sont visés : « ...l'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et compétences afin de réussir au cours préparatoire... »

- **un rôle de repérage**, d'où l'importance de la prévention développée dans le cadre de l'aide personnalisée avant même d'avoir posé un diagnostic de difficulté : « L'école maternelle a un rôle essentiel dans le repérage et la prévention,....rôle qu'elle doit assumer pleinement » ; « Les décalages entre enfants d'une même section ne sont pas, en général, des indices de difficulté ; ils expriment des différences qui doivent être prises en compte pour que chacun progresse dans son développement personnel. »

L'aide personnalisée telle qu'elle est définie dans la circulaire n°2008-082 du 5-06-2008, répond à ces objectifs de l'école maternelle. Elle doit donc avant tout être mise au service de **la prévention**, afin de « donner plus à ceux qui ont moins », et cela de la PS à la GS :

- prévention dite primaire : éviter que les difficultés n'apparaissent, et ne pas attendre que les écarts se creusent pour intervenir.
- prévention dite secondaire : intervenir tôt sur les difficultés afin d'en limiter l'extension et l'aggravation.

. Une aide personnalisée à l'école maternelle : comment ?

L'aide personnalisée complète les formes d'aide déjà mises en place pendant le temps de classe

(décloisonnement, petits groupes, prise en charge individuelle, différenciation...). La mise en place de l'aide personnalisée ne remet pas en cause ni ne met en péril aucune autre modalité d'aide déjà éprouvée au sein des classes et des écoles. Il s'agit bien d'un moyen supplémentaire dont disposent les enseignants pour construire des programmes et des parcours d'aide et de progrès toujours plus efficaces.

Elle répond à des principes :

- **d'observation** : c'est prioritairement par l'observation des élèves, par la mise en œuvre d'une mesure des progrès que l'enseignant peut repérer les élèves qui ont besoin d'une aide, ponctuelle ou plus dense. Dans le cas de la première scolarisation, on prendra appui sur la connaissance du développement du jeune enfant essentiellement dans les domaines langagiers et moteurs. Le temps de l'aide personnalisée est également un temps privilégié d'observation de l'enfant avec ses pairs et face à une tâche. La taille restreinte du groupe facilite la prise d'indices et garantit une interaction avec le maître favorable à une meilleure connaissance et une analyse approfondie des stratégies développées par l'élève et des difficultés qu'il rencontre dans le traitement d'une situation donnée.
- **d'analyse** : les dimensions physiologiques et psychologiques devront être croisées avec les observations. L'élève voit-il bien, entend-il bien ? Est-il capable de concentration ? Son environnement social ou familial perturbe-t-il sa disponibilité à apprendre ? Les éléments collectés seront à partager et à croiser avec l'analyse que peuvent conduire d'autres professionnels, partenaires au sein de l'éducation nationale (psychologue scolaire, enseignant spécialisé en RASED, infirmière scolaire, médecin de l'éducation nationale) ou au delà (orthophoniste, psychomotricien, ...).
- **d'intensité et de régularité** : l'élève doit pouvoir s'exercer, jouer, s'engager dans une démarche de tâtonnement, multiplier les essais de manière soutenue voire intensive et sur une durée suffisamment longue pour stabiliser les apprentissages et assurer l'automatisation de procédures. L'aide peut donc pour certains élèves, être dispensée durant les deux heures hebdomadaires et sur une période de plusieurs semaines.
- **de suivi** : pour assurer la bonne connaissance et la facilitation du parcours de l'élève, un outil de suivi de l'aide est nécessaire (quelles compétences, à quel moment de la scolarité, à quel rythme, quelles acquisitions, ce qui reste fragile ?...). De la même manière, une mémoire de ce qui a été réalisé durant le temps de l'aide personnalisée est à envisager sous la forme d'un journal du groupe ou d'un cahier de l'élève. Cet outil décliné sous une forme collective ou individuelle assurera une lisibilité des actions développées en séance mais participera également à la communication régulière des progrès observés à l'élève et aux familles. Les traces qui y seront collectées (écrits, dessins, productions, photographies, ...) faciliteront aussi un retour réflexif de groupe, guidé par l'enseignant, au service d'une explicitation des stratégies et des apprentissages construits.

1) Le cadre institutionnel:

→ Arrêté du 09/06/2008 (BOEN hors série n°3 du 19/06/2008)

Les programmes du premier degré affichent et affirment l'ambition de lutter contre l'échec scolaire et d'établir une réelle égalité des chances de réussir pour tous les élèves.

Cette volonté s'exprime à de nombreuses reprises et dès le préambule:

« ... Les élèves en difficulté doivent pouvoir bénéficier d'une aide personnalisée et différenciée dès que les premières difficultés apparaissent et avant qu'elles ne soient durablement installées. »

« L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant selon des démarches adaptées à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux. »

Afin d'atteindre ces objectifs, la mise en œuvre des programmes s'accompagnent d'un nouveau dispositif destiné à favoriser la réussite des élèves : **l'aide personnalisée** explicitée dans la circulaire du 05 juin 2008.

→ **Circulaire n°2008-082 (BOEN n° 25 du 19/06/2008)**

Cette circulaire définit le cadre réglementaire relatif au dispositif d'aide personnalisée à l'école primaire:

« A compter de la rentrée 2008, le temps scolaire des élèves de l'école primaire est organisé comme suit: 24 heures d'enseignement par semaine pour tous les élèves, ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage pouvant bénéficier, en outre, de deux heures d'aide personnalisée. »

Ce dispositif vise à atteindre les objectifs suivants:

- proposer un parcours individualisé à l'élève afin de lui permettre de réussir,
- développer les compétences langagières des élèves,
- amener l'élève à réfléchir et à identifier les stratégies mobilisées dans les apprentissages,
- favoriser l'autonomie dans les apprentissages,
- développer l'estime de soi et la confiance en ses capacités d'élève,
- donner les moyens aux élèves d'identifier et d'analyser leurs erreurs.

L'enjeu est de permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences et les connaissances du socle commun.

[A consulter :](#)

Travaux de la mission départementale de l'inspection académique de Seine-Maritime – **Outils pour la mise en œuvre de l'aide personnalisée à l'école maternelle**

<http://www.ia76.ac-rouen.fr/espace-pedagogique/prevention-de-la-difficulte-scolaire/aide-personnalisee->

Clip – **L'aide personnalisée à l'école maternelle**

<http://eduscol.education.fr/cid56855/transcription-du-clip-aide-personnalisee-en-maternelle.html>

2) L'identification des élèves concernés:

L'aide ne peut être mise en œuvre auprès de tous les élèves d'une classe, au risque de perdre le caractère « personnalisé » qui lui donne tout son sens. Elle s'adresse à tous les élèves d'école maternelle, de la PS à la GS :

- qui sont en décalage par rapport aux autres dans la progression de leurs apprentissages,
- qui sont en décalage par rapport aux compétences attendues,
- pour lesquels le maître s'interroge, qu'il discerne mal dans le groupe classe,
- qui s'expriment peu (ou pas du tout), qui se font ou pourraient se faire oublier.

C'est à l'équipe pédagogique et plus particulièrement à l'enseignant de chaque classe, de cibler les élèves devant bénéficier de ce dispositif.

A partir d'éléments de référence, il va identifier les élèves en difficulté de sa classe. Pour ce faire, il s'appuiera sur:

- . les outils d'évaluations nationales (GS/CP),
- . les dispositifs particuliers (DPL3),
- . l'observation continue en classe,
- . ses propres outils d'évaluation.

A consulter :

Document - ***Elèves concernés***

Source – Dossier **L'aide personnalisée à l'école**

<http://eduscol.education.fr/cid54402/ressources-pour-aide-personnalisee.html>

L'aide personnalisée s'avère rapidement efficace pour des enfants qui ont déjà acquis des repères d'élèves, qui appréhendent les premières compétences scolaires mais ont besoin qu'on renforce certaines notions, qu'on réactive certains savoirs et qu'on les accompagne dans l'automatisation de certaines procédures. En petits groupes, en relation privilégiée avec l'adulte, l'élève profite pleinement de la réactivité et de l'adaptabilité de l'enseignant.

Certains comportements, décelables au quotidien, témoignant d'une altération évidente de l'estime de soi, doivent alerter l'enseignant sur la nécessité d'une prise en charge de l'élève dans le dispositif d'aide personnalisée. Effectivement, dans le cadre de l'aide, l'enseignant réunira les conditions les meilleures pour amener les élèves à prendre de l'assurance face à une situation complexe, à se doter d'une méthodologie de traitement des tâches mais également et surtout à garantir et valoriser leur réussite. La confrontation à des temps différents des traces de ce que l'élève ne sait pas faire et de ce que l'élève sait faire participe à la reconstruction de l'estime de soi, véritable moteur de la motivation de l'élève et donc à ce titre, indispensable à l'inscription de l'enfant dans une dynamique de progrès.

A consulter :

Document - ***Favoriser le développement d'une estime de soi positive***

Les signaux d'alerte sont les suivants :

- un déficit de l'attention: *difficultés à entrer dans l'activité, à mémoriser, à comprendre des consignes simples, ... ;*
- un problème comportemental: *agitation, renoncement, manque de confiance en soi, refus de l'activité;*
- une difficulté liée à la construction de la pensée abstraite et logique: *problèmes de repérage spatio-temporel, association difficile entre les quantités et les nombres;*
- un dépassement du temps imparti à l'activité: *absence de concentration, lenteur, difficulté d'organisation;*
- un déficit relationnel: *peu de relations avec les autres (enfants ou adultes), peu de communication;*
- un problème moteur: *manque d'assurance, manque d'habileté;*

Département du PAS DE CALAIS

- un effacement prononcé et volontaire de l'élève: *enfant qui cherche à se faire oublier de l'enseignant, qui participe peu à la vie de la classe, en retrait;*
- des échecs répétés lors des activités menées en classe;
- un décalage important par rapport aux autres élèves de la classe dans les apprentissages;
- un décalage entre la production langagière attendue et celle réalisée: *problème de prononciation, manque de lexique,*

L'aide personnalisée devra concerner en priorité :

- . l'élève en décalage dans sa relation à l'autre et au groupe,
- . l'élève en décalage dans sa compréhension de ce qu'est l'école,
- . l'élève en décalage dans ses actions motrices,
- . l'élève en décalage dans ses apprentissages par rapport aux compétences attendues.

Un exemple de grille de repérage des élèves justifiant d'une aide personnalisée :

Observation	Signes détectés	Diagnostic
A l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - élève isolé - élève vite déconcentré - élève qui ne prend pas l'autre en considération - élève qui ne coopère pas - élève inactif - élève agressif 	Elève en décalage dans sa relation à l'autre et au groupe.
Moments d'échanges Evaluations GS/CP DPL3 Grilles sur le langage (Yves Boisseau)	<ul style="list-style-type: none"> - élève passif - élève qui communique peu - élève dont le lexique est limité - élève qui a du mal à construire des phrases simples - élève qui répond difficilement aux sollicitations - élève en décalage avec l'action demandée - élève avec des difficultés de prononciation 	Elève en décalage dans ses pratiques langagières.
Activités motrices	<ul style="list-style-type: none"> - élève mal à l'aise avec son corps - élève dont le lexique corporel est restreint - élève qui a du mal à reproduire des conduites motrices 	Elève en décalage dans ses actions motrices.

	- élève qui a du mal à mesurer la prise de risque - élève malhabile	
Devenir élève	- élève qui ne s'investit pas - pas de respect des autres - pas de respect des règles - élève inattentif - pas de contrôle des émotions pas de coopération - pas d'identification des adultes de l'école - pas de réalisation d'activité en autonomie	Elève en décalage dans sa compréhension de ce qu'est l'école.
Signes détectés		Diagnostic
<ul style="list-style-type: none"> . difficultés à mémoriser . difficultés à respecter des consignes . difficultés à répéter des phrases simples . difficultés à entrer dans l'activité . enfant rêveur 		Déficit de l'attention
<ul style="list-style-type: none"> . instabilité physique . violence . comportement inadapté à la vie collective 		Difficulté du comportement (élève agité)
<ul style="list-style-type: none"> . difficulté à mener un travail à son terme . enfant isolé même en groupe restreint . enfant pessimiste (« <i>je vais pas y arriver</i> ») 		Difficulté du comportement (renoncement)
<ul style="list-style-type: none"> . repérage spatial incorrect . repérage temporel incorrect . élève manquant de curiosité . association erronée entre chiffre et quantité . langage d'évocation absent 		Absence de construction de la pensée abstraite

3) Les prises en charge : temporalité, contenus, supports.

A. Le moment de l'aide

Toute latitude est laissée au conseil des maîtres pour définir le cadre temporel fixé pour l'aide personnalisée.

Cependant, cette prise en charge doit être compatible avec le temps de présence de l'enfant à l'école (fréquentation de la cantine, de la garderie). Il ne s'agit pas d'augmenter de manière abusive le temps de scolarisation des élèves.

Quatre moments scolaires peuvent être investis pour l'aide personnalisée:

- le matin, avant la classe
- le midi, pendant la pause méridienne
- le soir, après la classe
- le mercredi matin

Le choix, souvent contraint par des contingences externes, n'est toutefois pas étranger au contenu de l'aide apportée aux élèves. En effet, les séances du matin avant la classe sont particulièrement favorables à des pratiques en anticipation de ce que l'élève travaillera dans la journée. Les séances après la classe sont propices au retour réflexif et à l'explicitation du travail réalisé sur le temps scolaire.

L'équipe pédagogique peut établir un programme hebdomadaire permettant d'alterner des modalités différentes et investissant des temps annexes différents.

A consulter :

Travaux de l'inspection académique de la Moselle – **Pour prendre en charge la difficulté à l'école**
<http://www3.ac-nancy-metz.fr/iamoselle/ppre/spip.php?article39>

B. La durée

Une fois encore, le choix est de la compétence de l'équipe enseignante. Avant de fixer définitivement l'organisation du dispositif, il convient de s'interroger pour chaque enfant (selon le principe de personnalisation de l'aide) sur la durée et la fréquence de ce qui lui sera proposé.

- Combien de séances par semaine prévoit-on pour l'élève?
- Quelle sera la durée et le positionnement dans la semaine de ces séances?
- L'élève devra-t-il être pris en charge tout au long de l'année (aide longue), sous une forme massée (action intensive et brève) ou de manière filée dans l'année?
- Faut-il envisager pour l'élève une aide ponctuelle à plusieurs reprises dans l'année (récurrence des prises en charge)?

Ces questions ne sont pas à négliger car ces éléments devront être clairement définis avec l'élève et les parents afin de leur permettre une meilleure lisibilité de la prise en charge, obtenir leur complète adhésion et ainsi les mobiliser efficacement dans le programme d'aide.

Il faudra également prendre en compte le comportement de l'élève et son état de fatigue au moment de l'aide personnalisée afin que les séances soient réellement propices aux apprentissages. Les observations conduites au fil du programme d'aide conduiront bien évidemment aux nécessaires régulations et ajustements. La souplesse de mise en œuvre garantira également une réelle efficacité du dispositif. L'équipe pédagogique doit s'autoriser les aménagements indispensables à la réussite de l'élève et à son épanouissement personnel. Il s'agira donc de privilégier la souplesse dans la durée, le rythme et le moment de la journée.

C. L'organisation

Les différentes sections de la maternelle ne feront pas toujours l'objet du même traitement à tous les moments de l'année. Des enseignants ponctuellement dégagés de prise en charge d'élèves de leur classe, peuvent utilement encadrer un groupe d'élèves d'une autre section, voire d'élèves des classes élémentaires ... à condition que les besoins soient couverts dans les classes maternelles. Ainsi, l'attention peut être prioritairement accordée à un niveau ou un groupe d'élèves à certains

moments.

Un bilan d'étape régulier doit permettre d'infléchir telle ou telle modalité (raccourcir la durée des séances, les espacer ou les rapprocher dans le temps, alterner les plages horaires, ...). Des séances de courte durée et fréquentes sont plus adaptées aux besoins et rythme des jeunes élèves.

Chaque séance devra être structurée et proposer une suite d'activités récurrentes (enfants rassurés, temps mieux géré, stabilisation des acquisitions, confiance et estime de soi mieux assurées).

Pour les aides ponctuelles, il est important d'articuler l'aide avec les activités quotidiennes de la classe. En amont, elle permet de préparer les activités de classe à venir ; en aval, elle peut reprendre une partie des activités du jour mal comprise ou mal réussie. Elle pourra alors mobiliser des groupes d'élèves présentant une relative hétérogénéité.

Pour les difficultés plus lourdes, l'aide sera organisée sur une série de séquences (plusieurs séances par semaine), et visera un objectif spécifique. Elle concernera alors des groupes d'élèves ayant les mêmes besoins (densification et ciblage de l'aide).

A consulter :

Documents - **Formes de l'aide personnalisée** et **Choix du moment et de la durée de l'aide**

Source – Dossier **L'aide personnalisée à l'école**

<http://eduscol.education.fr/cid54402/ressources-pour-aide-personnalisee.html>

→ **l'encadrement**: il est envisageable que l'élève bénéficiant de l'aide personnalisée soit pris en charge par un autre enseignant. Cette organisation permet à l'élève de mieux distinguer le temps scolaire « ordinaire » et le temps consacré à l'aide. On constate également que lorsque la prise en charge ne s'effectue pas par le maître de la classe, il arrive que l'élève soit plus à l'aise. De plus, ce type d'organisation permet de poser un regard neuf sur l'élève (pas de préjugés quant à ses compétences ou son comportement).

→ **les groupes**: c'est à l'équipe que revient le choix de la constitution des groupes d'élèves. Elle doit réfléchir à leur taille (nombre restreint afin de faciliter le travail individualisé et de favoriser les échanges avec l'enseignant et entre pairs mais suffisant pour installer une véritable dynamique de travail), ainsi qu'à leur organisation (regroupement d'élèves de différents niveaux autour d'une même compétence ou groupe de même niveau avec des difficultés identiques). Ce sont les besoins qui déterminent les groupes ; le brassage d'élèves issus de niveaux différents peut représenter un avantage, sert la mise en œuvre d'une innovation pédagogique et donne à l'enseignant les moyens de provoquer et d'exploiter les interactions entre élèves (par exemple constitution de groupes d'élèves issus de classes de PS et GS ou de groupes rassemblant des élèves de GS et CP). Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'expérimentation et l'innovation seront à privilégier. Le dispositif montrera une plus grande efficacité dans la mesure où les équipes pédagogiques se l'approprient et en imaginent une traduction originale et adaptée aux réalités des élèves.

A consulter :

Document - **Travail en petits groupes**

Source – Dossier **L'aide personnalisée à l'école**

<http://eduscol.education.fr/cid54402/ressources-pour-aide-personnalisee.html>

→ **le lieu** : selon le contenu de l'activité, le lieu devra être adapté aux apprentissages visés (salle de motricité ou cour de récréation pour les apprentissages moteurs, BCD pour les apprentissages liés à la découverte de l'écrit, espaces à dominante culturelle,...).

Le fait de ne pas être installé dans une salle de classe, comme pour le reste de la journée, peut aider l'élève à ne pas vivre ce temps supplémentaire comme une prolongation de son temps scolaire. Lui permettre d'évoluer dans un cadre sécurisant, qui aura été rendu agréable et fonctionnel et que le groupe aura pu s'approprier et personnaliser est un élément fondamental.

→ **les activités** : l'aide personnalisée doit éviter l'écueil du travail sur fiches et la reprise systématique d'activités déjà réalisées en classe. Elle se doit de privilégier le langage, la communication, le jeu, la manipulation, l'expérimentation.

Le travail sur photocopies doit être occasionnel et limité à un entraînement, un réinvestissement après la mise en place d'un apprentissage. Lors de ce travail, il est nécessaire d'accorder une place importante à la verbalisation en accompagnement de la tâche (identifier l'apprentissage, formuler l'activité, décrire, ...).

A consulter :

Document - **Comment favoriser la verbalisation tout au long de la tâche ?**

Source – Penser pour apprendre – HATIER Pédagogie

Document Video - **Les tables rondes**

Expérimentation conduite dans la circonscription de NOYELLES-GODAULT

L'aide personnalisée laissera une place importante aux activités ludiques tout en mettant en lumière pour l'élève les apprentissages sous-jacents ainsi que les méthodologies initiées et transférables aux activités menées en classe.

L'enseignant devra également tirer profit des conditions particulières dont il dispose (groupe très restreint) pour confronter les élèves à des situations complexes, qui les placent face à un problème à résoudre (pour comprendre, pour écrire, pour résoudre une situation scientifique ou mathématique) et qui les obligent à réfléchir avant d'agir. Cette contrainte exercée par le maître pour susciter le raisonnement supposera par ailleurs un étayage expert et adapté de sa part ainsi qu'une posture garantissant l'encouragement, l'empathie et la valorisation des efforts et des réussites de l'élève. Le recours au langage préalablement à l'action servira l'apprentissage et permettra à l'enfant de se saisir du sens de ses acquisitions scolaires. L'apprenant sera ainsi en capacité de conscientiser le travail intellectuel qu'il opère, c'est à dire mettre en mots avant de faire quelles connaissances mobiliser, quelles stratégies mettre en œuvre, quels outils utiliser, quels critères de réussite retenir et ainsi se doter ou solliciter une représentation mentale du traitement de la situation.

La rencontre avec des albums de littérature de jeunesse, leur exploitation pour favoriser la maîtrise du langage oral et amener les élèves à développer des compétences de compréhension de textes entendus sont également fondamentales dans le cadre de l'aide personnalisée.

A consulter :

Document - **Stimulation langagière**

Source – **Des dispositifs pour faire réussir les élèves**

<http://www.ac-lille.fr/ia62/spip.php?article2148>

Document – **Travailler la compréhension à partir d'un album**

<http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/index.php?category/COMPRENDRE>

<u>Exemple de document d'aide à l'organisation</u>		
POURQUOI ?	Domaine d'activité	
	Difficultés repérées	
	Objectifs ciblés	
QUI ?	Enseignant(s)	
	Directeur	
	Autres élèves du groupe	
QUAND ?	Durée de la séance	
	Nombre de séances	
	Fréquence des séances	
OU ?	Horaires des séances	
	Salle de jeu	
	Cour de récréation	
	Classe	
	BCD	
COMMENT ?	Autres espaces investis	
	Méthodologie	
	Progression	
QUOI ?	Mise en œuvre	
	Situations	
	Contenus	
	Supports/outils	

Ce document est un outil au service de l'organisation de l'aide qui pourra être exploité par le conseil des maîtres après l'identification des élèves concernés par l'aide personnalisée.

Il a pour objectif d'établir une répartition claire des moyens mobilisés dans le cadre du dispositif d'aide personnalisée au sein du cycle et de l'école. Il permet d'organiser les différents groupes et d'avoir une vision objective des activités menées en détaillant précisément les méthodologies retenues ainsi que les supports utilisés.

Les contenus sont clairement explicités et l'existence d'une progression rend plus aisée un éventuel changement de personne dans la prise en charge (*absence, échange de groupes entre enseignants, ...*).

D. Les contenus

Quels apprentissages prioritaires sont concernés ?

Si, sur le temps de classe, tous les domaines d'activités doivent être couverts et fréquentés régulièrement par les élèves, trois domaines seront privilégiés dans le cadre de l'aide personnalisée, parce qu'ils sont les plus prédictifs de la réussite dans les apprentissages du cours préparatoire :

- **S'approprier le langage**

Acquérir un langage oral explicite : le vocabulaire est prioritaire (« comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent », selon la progressivité annexée aux programmes).

- **Découvrir l'écrit**

Distinguer les sons de la parole : la conscience phonologique sera développée selon la progressivité annexée aux programmes.

- **Produire de l'écrit**

Se familiariser avec l'écrit et contribuer à l'écriture de textes par dictée à l'adulte, accéder à une première autonomie de production par l'écriture essayée

- **Découvrir le Monde** : l'approche des quantités et des nombres.

A consulter :

Documents - **Supports de travail** et **Domaines prioritaires**

Source – Dossier **L'aide personnalisée à l'école**

<http://eduscol.education.fr/cid54402/ressources-pour-aide-personnalisee.html>

L'enseignant en charge du groupe aura à définir le contenu du programme d'aide et la programmation des actions au fil des séances. Il élaborera un projet pour chaque groupe constitué et se dotera d'un outil l'aidant à formaliser et garder des traces de ces différents éléments. Le maître veillera à ce que chaque élève soit porteur de son projet personnalisé.

Exemple de cahier de suivi

Nom de l'élève:

Prénom de l'élève:

Date de naissance:

Section: Classe de :

**CAHIER DE SUIVI DE
L'AIDE PERSONNALISEE**
(document enseignant)

Enseignant(e) chargé(e) de l'aide personnalisée :

ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Difficultés de l'élève :

<u>Objectif(s)d'apprentissage :</u>			
<u>Compétences à travailler :</u>			
<u>Nombre de séances prévues :</u>		<u>Période de la prise en charge :</u>	
<u>Horaires et durée de la prise en charge :</u>			
Séances	Compétence(s) travaillée(s)	Repères pédagogiques	Support utilisé
1			
2			
3			
4			

5			
BILAN:			
. <u>Progrès constatés:</u>			
. <u>Acquisitions réalisées:</u>			
. <u>Difficultés restant à traiter :</u>			
<p><i>Ce cahier a été élaboré par une équipe d'enseignants au cours de conseils de maîtres pour améliorer la lisibilité du parcours d'aide.</i></p> <p><i>C'est un document interne à l'école qui ne circule pas dans les familles.</i></p>			

Ce document apparaît indispensable car il constitue une mémoire du travail réalisé et permet d'assurer une continuité des actions dans le cadre de l'aide personnalisée. Il se veut également l'illustration d'un travail d'équipe concerté autour des difficultés de l'élève.

A tout moment, l'enseignant de la classe peut s'y référer pour connaître les méthodologies mises en place par son collègue et les rappeler à l'élève lorsque celui-ci rencontre une difficulté en classe.

Ce cahier est destiné à suivre l'élève dans les différentes classes qu'il fréquente au cours de sa scolarité en école maternelle, constitue la mémoire de sa prise en charge et de son parcours scolaire.

4) La pédagogie, les matériels et les supports

Existe-t-il une pédagogie propre à l'aide personnalisée ?

L'aide personnalisée ne suppose pas des modalités forcément différentes des modalités pédagogiques de la classe. Cette pédagogie s'inscrit dans :

- des apprentissages variés, organisés, vérifiés, identifiés par l'enfant,
- la complémentarité de 4 familles de situations pour faire apprendre : « le jeu », « les recherches, expérimentations et résolution de problèmes », « l'imprégnation culturelle », « les activités dirigées

(jeux et exercices) ».

Quelques propositions :

<p>FICHE 1 Vers la maîtrise de la langue française</p>
<p>Devinettes des animaux.</p>
<p>Objectifs: acquérir et utiliser un champ lexical de plus en plus étendu à partir du thème des animaux. Acquérir une construction syntaxique simple.</p>
<p><u>Niveau</u> : MS</p>
<p><u>Durée</u>: 20 minutes</p>
<p><u>Nombre d'élèves</u> : 5 à 6 élèves</p>
<p><u>Matériel</u> : - différentes photographies d'animaux. - planche représentant des animaux (10 puis 20). - cartes devinettes.</p>
<p><u>Phase 1 : découverte et enrichissement du lexique</u> (2 séances : animaux familiers puis animaux de la jungle) L'enseignant tire de son sac des photographies et les fait nommer aux élèves. « Comment s'appelle cet animal ? » « un chat ». L'enseignant invitera les élèves à décrire chaque animal avec précision (nombre de pattes, couleur, présence de taches, de rayures, cri, ...).</p>
<p><u>Phase 2 : fabrication d'un imagier sur les animaux</u> (2 séances) L'enseignant a trouvé des illustrations des animaux reconnus lors des séances précédentes. Il les présente aux élèves qui doivent les nommer en utilisant la structure syntaxique déterminant + nom (groupe nominal). On colle à l'aide d'un velcro sous chaque image le nom de l'animal représenté.</p>
<p><u>Phase 3 : manipulation de l'imagier</u> L'enseignant a ôté de l'imagier les images des animaux . Il lit le nom de chaque animal et demande aux élèves d'identifier sur les images celui qui correspond afin de venir le placer au dessus du groupe nominal. Même activité mais en ôtant cette fois les groupes nominaux.</p>
<p><u>Phase 4: jeu de devinettes</u> (5 séances) a. Le meneur de jeu (enseignant), tire une carte dans la pioche et lit la devinette. Ex: « je suis blanc avec des rayures noires et je vis dans la jungle. » L'élève qui a identifié l'animal dont il s'agit sur sa planche de jeu, devra le nommer en utilisant la tournure syntaxique adaptée: « c'est le zèbre. » Lors de ces séances, la planche comportera une dizaine d'animaux seulement. b. même activité mais avec une planche comportant 20 animaux. c. même activité mais cette fois sans le support visuel de la planche de jeu.</p>
<p><u>Liaison école/famille:</u></p> <p>L'enseignant a confectionné pour chaque élève concerné un mini imagier que celui ci emmène à</p>

la maison. Il est demandé aux familles de jouer avec l'enfant à nommer les animaux.

A l'issue des séances, chaque élève repart à la maison avec ses planches de jeu et ses cartes devinettes.

L'enseignante a reçu les parents, leur a expliqué la règle du jeu et les a invité à poursuivre l'activité à la maison avec leur enfant.

FICHE 2
S'approprier le langage
Vers la maîtrise de la langue française

Lexique des légumes

Objectifs: acquérir et utiliser un champ lexical de plus en plus étendu à partir du thème des légumes.

Acquérir une construction syntaxique simple.

Niveau : PS (loto) / MS (œil de lynx).

Durée: 20 minutes

Nombre d'élèves : 5 à 6 élèves

Matériel : - différents légumes (carottes, poireaux, tomates, radis, petits pois, haricots verts, ...).
- planches et étiquettes de loto des légumes (sous forme de photographies puis sous forme d'illustrations).
- roue « œil de lynx » des légumes.

Phase 1 : découverte et enrichissement du lexique (2 séances : lors de la deuxième séance, on ajoute de nouveaux légumes)

L'enseignant tire de son panier les légumes un par un et les fait nommer aux élèves.
« *Comment s'appelle ce légume?* » « *une carotte* ».

Phase 2 : fabrication d'un imagier sur les légumes (2 séances)

L'enseignant a pris en photographie les légumes identifiés. Il les présente aux élèves qui doivent les nommer en utilisant la structure syntaxique déterminant + nom (groupe nominal).
On colle à l'aide d'un velcro sous chaque photographie le nom du légume représenté.

Phase 3 : manipulation de l'imagier

L'enseignant a ôté de l'imagier les photographies des légumes. Il lit le nom de chaque légume et demande aux élèves d'identifier sur les photographies celui qui correspond afin de venir le placer au dessus du groupe nominal.

Même activité mais en ôtant cette fois les groupes nominaux.

Phase 4: jeu de loto (4 séances)

a. Le meneur de jeu (enseignant), tire une carte dans la pioche et nomme le légume représenté.
« *C'est une carotte. Qui a la carotte sur sa planche?* ». L'élève qui a ce légume lève la main et répond « *C'est moi* ».

b. Dans le cadre de la séance suivante, l'enseignant effectue le même cheminement, mais cette fois, l'élève doit répondre en utilisant la forme syntaxique « *j'ai la carotte.* » (emploi du je + groupe nominal).

c. Lors de la séance suivante, on amènera les élèves vers le jeu en autonomie: le meneur de jeu sera un élève.

Même déroulement pour le jeu « œil de lynx » avec les élèves de moyenne section.

Liaison école/famille:

L'enseignant a confectionné pour chaque élève concerné un mini imagier que celui ci emmène à la maison. Il est demandé aux familles de jouer avec l'enfant à nommer les légumes.

A l'issue des séances, chaque élève repart à la maison avec son propre jeu de loto ou son jeu « œil de lynx ».

L'enseignante a reçu les parents, leur a expliqué la règle du jeu et les a invité à poursuivre l'activité à la maison avec leur enfant.

FICHE 3
S'appropriier le langage
Vers la maîtrise de la langue française

Qui est-ce ?

Objectifs: acquérir et utiliser un champ lexical de plus en plus étendu à partir du thème du schéma corporel.

Acquérir une construction syntaxique simple,
savoir poser des questions simples.

Savoir répondre à des questions simples.

Niveau : MS

Durée: 20 minutes

Nombre d'élèves : 5 à 6 élèves

Matériel : - étiquettes photos des élèves de la classe;
- planche de jeu plastifiée (trombinoscope des élèves de la classe);
- feutre.

Phase 1 : découverte et enrichissement du lexique (2 séances)

Dans un premier temps, l'enseignant présente les étiquettes photos aux élèves. Pour chacune, on nomme l'élève représenté.

Dans un deuxième temps, on demande aux élèves de trouver une manière de trier les photographies. On note au tableau les propositions (fille/garçons, port de lunettes, longueur des cheveux, couleur des cheveux, ...).

Dans un troisième temps, on réalise les tris proposés. Les élèves doivent verbaliser pour chaque photographie la catégorie dans laquelle ils pensent devoir la placer et explicitent leur choix.

Phase 2: jeu du qui est ce ? (6 séances)

a. Le meneur de jeu (enseignant), tire une carte dans la pioche. Les élèves doivent lui poser des questions concernant les catégories établies lors des séances précédentes et barrer sur leur fiche les photographies qui ne correspondent pas. L'enseignant insiste sur la forme syntaxique du questionnement.

Ex: « *est-ce que c'est une fille?* » « *est-ce qu'elle a des lunettes?* »

A la fin du jeu, l'enseignant montre sa carte et verbalise : « *c'était Nina* ».

b. Dans le cadre de la séance suivante, l'enseignant effectue le même cheminement, mais cette fois, l'élève qui trouve l'élève correspondant devient le meneur de jeu .

Ex: « *est-ce que c'est Nina ?* ».

c. Lors de la séance suivante, on amènera les élèves vers le jeu en autonomie: le meneur de jeu sera un élève.

Liaison école/famille:

L'enseignant a confectionné pour chaque élève de la classe un trombinoscope de ses camarades qui est placé dans le cahier de vie. Pour les élèves concernés par l'aide personnalisée, il est demandé aux familles de jouer avec l'enfant à nommer ses camarades.

FICHE 4

Découvrir le monde

Approcher les quantités et les nombres

Album à compter

Objectifs: - identifier les nombres de 1 à 10 sous leurs différentes représentations (*constellations, collections, configurations de doigts ,écriture chiffrée,..*).
- savoir dénombrer des collections.

Niveau : MS .

Durée: 20 minutes

Nombre d'élèves : 5 à 6 élèves

Matériel : - les constellations de 1 à 10;
- des collections de 1 à 10 éléments;
- écriture chiffrée de 1 à 10;
- les configurations de doigts de 1 à 10;
- un sac opaque;
- cahier de dessin (17 X 22).

Phase 1 : découverte (2 séances: séance 1 avec les nombres de 1 à 5, séance 2 avec les nombres de 6 à 10)

L'enseignant présente une carte . Les élèves l'identifie et la nomme. Elle est affichée au tableau.

On reconduit le même processus avec d'autres cartes. Lorsque l'on trouve une carte qui correspond à un nombre déjà affiché, on les regroupe.

A l'issue des 2 séances, on a identifié et rassemblé les différentes représentations des nombres de 1 à 10.

Phase 2 : fabrication d'un album à compter (4 séances)

L'enseignant demande aux élèves de trouver une solution pour que chacun d'eux puisse, à la maison, reproduire le jeu effectué lors des séances de découverte.

Il les amène à créer un album-jeu à compter.

Sur chaque page sera présenté un nombre ainsi que ses différentes représentations. Un système de velcro permettra d'ôter toutes les étiquettes, seule l'écriture chiffrée sera fixe.

Ce sont les élèves qui confectionneront les différentes étiquettes (avec des gommettes pour les constellations, avec des photographies représentant leurs configurations de doigts, ...).

Phase 3 : manipulation de l'imagier (2 séances)

L'enseignant a ôté d'un album-jeu à compter toutes les étiquettes amovibles. Elles sont présentées dans un sac opaque. Chacun leur tour, les élèves piochent une carte. Il nomme le nombre représenté et cherche dans l'album la place où la positionner. C'est au groupe que revient le choix de valider ou non la réponse donnée et d'en expliciter la raison.

Liaison école/famille:

A l'issue des séances, chaque élève repart à la maison avec son propre album-jeu à compter accompagné d'une explication écrite de l'enseignant dans lequel il invite les parents à jouer avec leur enfant et les informe de l'intérêt de ce jeu pour les apprentissages mathématiques nécessaires à la scolarité de leur enfant.

FICHE 5

Découvrir le monde

Découvrir les formes et les grandeurs

La piste des ours

Objectifs: - identifier des tailles (3) et des couleurs (6);

- reconnaître des constellations 1 à 3;

- savoir dénombrer.

Niveau: PS .

Durée: 20 minutes

Nombre d'élèves : 5 à 6 élèves

Matériel : - une piste avec dans chaque case un ours (3 tailles, 6 couleurs);

- un dé constellation (1 à 3);

- 4 pions ours;

- cartes ours correspondant à ceux du plateau.

Phase 1 : découverte (1 séance)

L'enseignant présente le plateau . Les élèves identifient ce qui est représenté (formes, couleurs, tailles) et le nomme. Même chose avec les autres éléments du jeu.

L'enseignant demande aux élèves de verbaliser le rôle de chaque élément et les invite à imaginer les règles. Chaque règle proposée est testée afin de vérifier si elle permet effectivement de faire fonctionner le jeu.

Si les élèves ne parviennent pas à identifier le fonctionnement du jeu, c'est l'enseignant qui l'expliquera. (cf annexe)

Phase 2 : phase de jeu avec l'enseignant (3 séances)

a. L'enseignant, meneur de jeu, verbalise les actions à effectuer pendant la phase de jeu. Pour chaque arrêt, il énoncera l'ours représenté dessus (« *c'est le grand ours rouge* » « *où est – il dans les étiquettes?* »).

b. Lors des séances suivantes, l'enseignant, toujours meneur de jeu tirera une carte dans la pioche et énoncera l'ours représenté dessus. S'il correspond à la case sur laquelle l'élève s'est arrêté, il pourra la garder sinon, il la remettra dans la pioche.

Ex: « *c'est le petit ours jaune. Est-ce le même que sur la case?* »

L'élève devra nommer en utilisant une forme syntaxique adaptée l'ours qui est sur la case.

Ex: « non, c'est le grand ours vert. »

Phase 3 : phase de jeu en autonomie (2 séances au moins)

Lors de cette phase, l'enseignant est observateur du jeu. Il désigne au départ un élève qui sera meneur de jeu. Ce dernier prendra une étiquette dans la pioche et dira « *c'est le moyen ours rose. Est-ce le même que sur ta case?* ». S'il s'agit du même ours, l'élève qui a lancé le dé, prendra l'étiquette et deviendra à son tour meneur de jeu.

Liaison école/famille:

A l'issue des séances, le jeu peut être prêté dans les familles.

• **LA PISTE DES OURS.**

. Matériel :

- une piste avec dans chaque case un ours (3 tailles, 6 couleurs) ;
- un dé avec constellations (1,2,3) ;
- 4 pions ours ;
- cartes ours correspondant à ceux du plateau (tailles et couleurs).

. But du jeu :

Avoir récupéré le maximum de cartes ours.

Règles du jeu :

- . lancer le dé ;
- . avancer du nombre de cases correspondant ;
- . prendre la carte ours qui correspond à la case sur laquelle se tient votre pion ;
- . si la carte de cette case a déjà été gagnée, le joueur passe son tour ;
- . à la fin du jeu, on compare le nombre de cartes de chacun : le gagnant est celui qui a le plus de cartes.

FICHE 6

Découvrir le monde

Se repérer dans l'espace

La traversée de la forêt.

Objectifs: - se déplacer dans l'espace;

- reconnaître des nombres de 1 à 3;

- savoir dénombrer.

Niveau: MS .

Durée: 20 minutes

Nombre d'élèves : 5 à 6 élèves

Matériel : - un plateau de jeu avec cases (50);

- un dé chiffré (1 à 3);

- un dé avec des flèches de déplacement;

- 4 pions : 3 ours + Boucle d'Or.

Phase 1 : découverte (1 séance)

L'enseignant présente le plateau . Les élèves identifient ce qui est représenté et le nomme. Même

chose avec les autres éléments du jeu.

L'enseignant demande aux élèves de verbaliser le rôle de chaque élément et les invite à imaginer les règles. Chaque règle proposée est testée afin de vérifier si elle permet effectivement de faire fonctionner le jeu.

Si les élèves ne parviennent pas à identifier le fonctionnement du jeu, c'est l'enseignant qui l'explicitera. (cf annexe)

Phase 2 : phase de jeu avec l'enseignant (3 séances)

a. L'enseignant, meneur de jeu, verbalise les actions à effectuer pendant la phase de jeu. Pour chaque lancer, il énoncera la direction et le nombre de cases pour le déplacement (« *trois cases vers le haut* » « *où est le haut du plateau ?* »).

b. Lors des séances suivantes, l'enseignant, toujours meneur de jeu énoncera la direction du déplacement.

Ex: « *tu vas vers la droite.* »

L'élève devra nommer en utilisant une forme syntaxique adaptée le déplacement à réaliser.

Ex: « *je déplace mon ours de 2 cases vers la droite.* »

Phase 3 : phase de jeu en autonomie (2 séances au moins)

Lors de cette phase, l'enseignant est observateur du jeu. Il désigne au départ un élève qui sera meneur de jeu. Ce dernier dira « *tu te déplaces d'une case vers le bas* ». Si l'élève qui a effectué le lancer, réalise correctement son déplacement, il deviendra meneur de jeu.

Liaison école/famille:

A l'issue des séances, le jeu peut être prêté dans les familles.

• **LA TRAVERSEE DE LA FORET.**

. Matériel :

- un plateau de jeu à cases ;
- un dé chiffré de 1 à 3 ;
- un dé avec des flèches de déplacement ;
- 4 pions : Boucles d'or, Papa Ours, Maman, Ours, Bébé Ours.

. But du jeu :

Etre le premier à entrer dans la maison des trois ours.

. Règles du jeu :

- . lancer les 2 dés ;
- . avancer du nombre de cases correspondant dans le sens indiqué par la flèche ;
- . si cette action n'est pas réalisable (problème de direction ou de nombre de cases), on passe son tour.

<p>FICHE 7 Découvrir le monde <i>Approcher les quantités et les nombres</i></p>
<p>L'ours en morceaux.</p>
<p>Objectifs: - identifier les constellations 1 et 0; - savoir dénombrer.</p>
<p>Niveau : TPS .</p>
<p>Durée: 15 minutes</p>
<p>Nombre d'élèves : 5 à 6 élèves</p>
<p>Matériel : - une silhouette de tête d'ours; - une carte modèle; - une pioche (2 yeux, 1 nez, 1 bouche, 2 oreilles); - un dé reconfiguré (3 faces vierges, 3 faces avec 1 point). Un jeu par enfant.</p>
<p>Phase 1 : découverte (1 séance) L'enseignant présente le plateau (silhouette de tête d'ours) . Les élèves identifient ce qui est représenté et le nomme. Même chose avec les autres éléments du jeu. L'enseignant explique les règles du jeu (cf annexe).</p> <p>Phase 2 : phase de jeu avec l'enseignant (3 séances) a. L'enseignant, meneur de jeu, verbalise les actions à effectuer pendant la phase de jeu. Pour chaque lancer , il énoncera la constellation obtenue (« 1 point » « tu prends le nez »). b. Lors des séances suivantes, l'enseignant, toujours meneur de jeu énoncera la constellation obtenue. Ex: « 0 point. Quelle pièce peux tu prendre? » L'élève devra nommer en utilisant une forme syntaxique adaptée la pièce qu'il prend. Ex: « je prend une oreille.»</p> <p>Phase 3 : phase de jeu en autonomie (3 séances au moins) Lors de cette phase, l'enseignant est observateur du jeu. Il désigne au départ un élève qui sera meneur de jeu. Toutes les morceaux sont mis en commun dans une pioche. Le meneur identifiera la constellation du lancer et dira « 1 point. Quelle pièce veux tu? ». L'élève qui a effectué le lancer, devra répondre avec une forme adaptée « je veux la bouche » et deviendra le meneur de jeu pour le lancer suivant.</p>
<p>Liaison école/famille:</p> <p>A l'issue des séances, le jeu peut être prêté dans les familles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • OURS EN MORCEAUX . . Matériel : <ul style="list-style-type: none"> - une carte modèle ; - une silhouette de tête d'ours ; - une pioche (2 yeux, 1 nez, 1 museau, 1 bouche, 2 oreilles) ;

- un dé reconfiguré avec des constellations (3 faces 1 point, 3 faces 2 points).

. But du jeu :

Reconstituer son ours comme sur le modèle.

. Règles du jeu :

- . lancer le dé ;
- . choisir un élément correspondant au nombre de point indiqué et le placer sur sa tête d'ours (1 point = 1 museau ou 1 nez ou 1 bouche/ 2 points = 1 oreille ou 1 œil).
- . si on tombe sur une constellation pour laquelle on a déjà obtenu tous les éléments, on passe son tour.

A consulter :

Document - **Une séquence d'aide**

Source – Circonscription de Vendin Le Vieil

5) Collaborer avec les familles et les impliquer :

Dans les écoles, la mobilisation des familles dans le cadre du dispositif de l'aide personnalisée s'effectue autour de trois moments clairement identifiables.

A. Présentation du projet:

La mobilisation des familles autour de l'aide personnalisée de leur enfant est une condition indispensable de l'efficacité du dispositif.

Afin de leur faire prendre conscience de l'importance de l'aide proposée, il est important de prendre le temps de recevoir chaque famille avant la mise en place de l'aide afin de les associer au diagnostic des difficultés et d'envisager avec eux les temps et les formes de l'aide (à l'école et à la maison).

Au cours de cet entretien, l'enseignant explicite le projet personnalisé de l'enfant : il cible les difficultés rencontrées en classe et présente le travail qui sera réalisé dans le cadre de l'aide personnalisée. Si ce n'est pas l'enseignant de la classe qui effectue la prise en charge de l'élève, il est important que les parents puissent rencontrer au cours de ce rendez vous le maître qui assurera le suivi de leur enfant.

Cet entretien se veut un temps d'échange entre l'école et la famille. Il convient donc de laisser les parents s'exprimer quant à leur ressenti vis à vis de la scolarité de leur enfant, de leur permettre de formuler leurs interrogations, de leur offrir une écoute positive, d'engager avec eux un dialogue constructif et serein et de recueillir leurs propositions d'aide complémentaire.

A l'issue de cet entretien, un document de synthèse précisant les dates et horaires des séances, les compétences à travailler, l'enseignant responsable de la prise en charge, la durée de l'aide, les objectifs d'apprentissages sera élaboré. Les actions complémentaires développées par la famille seront également précisées. Cet écrit traduit l'engagement des acteurs en faveur de la réussite de l'élève.

Les parents devront également remplir un accord parental afin que la prise en charge puisse être effective.

B. Suivi des progrès et engagement

Dans le but de développer l'implication des parents dans le dispositif, les écoles peuvent mettre en place un document d'accompagnement de l'aide pouvant prendre différentes formes (classeur, cahier,). Cet outil a pour but de favoriser les échanges entre enseignant et famille et de permettre la prise de conscience du travail effectué et des progrès réalisés. Y seront régulièrement conservés les traces et repères des progrès réalisés par l'élève et les bilans intermédiaires des actions développées dans le temps scolaire, dans le cadre de l'aide personnalisée et dans le cadre familial.

Exemple de cahier de suivi

Nom de l'élève:

Prénom de l'élève:

Date de naissance:

Section: Classe de

**CAHIER DE SUIVI DE
L'AIDE PERSONNALISEE**
(document famille)

Enseignant(e) chargé(e) de l'aide personnalisée :

ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

DATE:	Séance:
<u>Ce que j'ai fait aujourd'hui:</u>	<i>Dessin réalisé par l'enfant ou photographie réalisée par l'enseignant de l'élève au cours de l'activité.</i>
<u>Ce que j'ai appris:</u>	

<u>A la maison :</u>	
<p>Ce cahier est une proposition d'outil destiné à établir un lien entre l'école et la famille. Il doit permettre aux parents de prendre connaissance et conscience du travail réalisé lors de ce temps particulier. Il peut également permettre à l'enfant d'expliquer à ses parents les activités réalisées en devenant un support inducteur. Ce document doit être propre à chaque élève et circuler régulièrement dans les familles.</p>	

A l'issue de la séance d'aide personnalisée, l'adulte revient sur les activités menées afin de faire identifier aux élèves les apprentissages réalisés, les méthodologies découvertes, ... etc. Sous forme de dictée à l'adulte, les élèves rédigent de courtes phrases présentant le travail réalisé lors de la séance, ils dessinent ensuite ce qu'ils ont fait lors de cette séance ou collent une photographie illustrant l'activité réalisée et attestant de l'apprentissage effectué.

Ce cahier peut servir de support lors de l'entretien bilan à la fin de la prise en charge de l'élève dans le cadre de l'aide personnalisée.

A consulter :

Document - *Suivi de l'aide personnalisée*

Source – Mission maternelle de l'inspection académique de Loire Atlantique

<http://www.ia44.ac-nantes.fr>

C. Bilan:

A l'issue de la prise en charge, une rencontre avec les parents vise à mettre en lumière les progrès réalisés, à valoriser les acquisitions effectuées et à renforcer l'estime de soi de l'élève. C'est aussi l'occasion de reconnaître et valoriser l'engagement des parents et renforcer également l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

L'enseignant et la famille dresseront le bilan des apprentissages et décideront l'arrêt ou la poursuite de l'aide ou d'éventuels relais vers d'autres dispositifs d'aide et de progrès.

6) La continuité avec le CP :

« Dès l'école maternelle, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences qui servent d'appui aux enseignements de l'école élémentaire. C'est pourquoi, un bilan des acquisitions de l'école maternelle, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire. » Circulaire n°2008-155 du 24-11-2008.

C'est donc à la fin de la GS, en s'appuyant sur ce bilan et cette analyse des besoins des élèves que le conseil des maîtres de cycle 2 décidera des aides à apporter aux élèves et ainsi permettre dès

le début du CP la mise en place d'un accompagnement des élèves fragiles.

Il est aussi intéressant d'associer en fin de GS puis en début de CP les enseignants des deux niveaux dans la prise en charge conjointe des élèves. Porteurs et acteurs tous deux du projet d'aide développé, les enseignants bénéficient alors de conditions optimales d'échange de leurs pratiques et de partage de leur connaissance et leur analyse des fragilités et difficultés des élèves concernés. L'action engagée sur les dernières semaines de GS, permet de préparer au CP, de manière intensive, les élèves qui en ont besoin et, dans la même dynamique d'aide, de les soutenir durant les premières semaines du CP.

DOCUMENTS ANNEXES

- Document 1 - *Favoriser le développement d'une estime de soi positive*
- Document 2 - *Comment favoriser la verbalisation tout au long de la tâche ?*
 - Source – Penser pour apprendre – HATIER Pédagogie
- Document 3 - Video - *Les tables rondes*
 - Source - Circonscription de NOYELLES-GODAULT
- Document 4 - *Une séquence d'aide personnalisée*
 - Source – Circonscription de Vendin Le Vieil



BIBLIOGRAPHIE et RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

. Concernant l'aide personnalisée :

. *L'aide personnalisée à l'école maternelle – Carnet n°2 de l'AGEEM*

. *L'aide personnalisée à l'école, Serge HERREMAN – HATIER Pédagogie*

. Concernant la maîtrise de la langue orale et l'approche de la langue écrite :

. *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle, Mireille BRIGAUDIOT PROG INRP, Hachette.*

. *30 phonèmes en 30 chansons, C. MARTIN et E. TRESALLET, Retz.*

. *Jeux de sons et de lecture, M. WINNINGER, Retz.*

. Concernant la découverte du monde :

. *Activités numériques à la maternelle, DESCAYES et VIGNAUD, Hachette.*

. *Situations-jeux pour des apprentissages mathématiques en maternelle*

Collection : [Pédagogie pratique](#) E. GREFF et J. HELAYEL, RETZ

. Concernant la construction des apprentissages :

- . *Apprendre à apprendre*, **J. SALTET et A. GIORDAN**, Etude Poche.
- . *Jouer pour apprendre aux cycles 1 et 2*, **G. JULLEMER**, Hachette éducation.
- . *Livret personnel de compétences, grilles de référence*, <http://eduscol.education.fr/>

SITOGRAPHIE

. BO n° 25 du 19 juin 2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENE0800496C.htm>

. Conception et organisation de l'aide personnalisée

[http://www.ac-orléans-tours.fr/circ45-ono/pour-telechargements/aide-perso/maternelle_aideperson\(76\).pdf](http://www.ac-orléans-tours.fr/circ45-ono/pour-telechargements/aide-perso/maternelle_aideperson(76).pdf)

<http://cic-la-ferte-bernard.ia72.ac-nantes.fr/spip.php?article132>

<http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article35>

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/iamoselle/ppre/spip.php?article39>

<http://wwwac-orléans-toursfr/circ45-ono/pourtelechargements/aide-perso/guide%20pratique%20AP49.pdf>

. Pistes et outils

<http://www.banquoutils.education.gouv.fr>

<http://www.ec83.com/publications/Tice%20et%20aide%20personnalisee.pdf>

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/portic57/soutien/>